

## ENTRE NOUS

## Solid'HER face à la crise énergétique

La SAC Habitat en Région Sud-Est, dont Erilia est membre, mobilise 1,3 M€ dans un fonds de solidarité énergétique dont l'objectif est d'aider les locataires impactés par l'augmentation des prix de l'énergie. Si vous êtes dans une situation financière difficile, consultez les aides mobilisables ici :



Contactez également votre agence Erilia pour rencontrer votre conseiller(e) en économie sociale et familiale ou votre chargé(e) de contentieux.

## PRÈS DE CHEZ VOUS

## Bordeaux (33)

## Votre satisfaction au cœur de nos actions

Pour améliorer nos actions et vous proposer un confort quotidien, toute l'équipe de l'agence Erilia Bordeaux se mobilise afin de veiller à la propreté et la bonne tenue du patrimoine sur lequel Erilia est gestionnaire des parties communes. **Depuis janvier, deux dispositifs sont déployés : l'intensification de nos contrôles sur la qualité du ménage dispensé sur notre patrimoine, et la réalisation de travaux de rénovation et d'embellissement.** Des campagnes d'affichage vous avertiront du déploiement de ces actions au sein de votre résidence. Le respect du travail des agents d'entretien et prestataires externes est essentiel à la réussite de ces projets, merci d'être vigilant.



## Châtelailon-Plage (17)

## Livraison de notre résidence « Castrum »

Erilia a livré à la mi-février la résidence « Castrum », composée de 45 logements sociaux (duplex et logements adaptés aux personnes en perte d'autonomie). Elle dialogue harmonieusement avec l'esprit Belle Époque de Châtelailon, grâce à une architecture inspirée des demeures colorées typiques du littoral charentais. Toutes les entreprises mobilisées sur ce chantier proviennent de la Région Nouvelle-Aquitaine afin de favoriser l'emploi local ! La résidence répond à une conception bioclimatique et bénéficie d'une isolation thermique conforme aux exigences réglementaires (label « RT-2012 -10% ») et fait ainsi écho à notre volonté de nous inscrire dans une démarche bas carbone.

## À VENDRE



## CARIGNAN-DE-BORDEAUX (33)

## Résidence Tosca

Devenez propriétaire de ce T4 de 90 m<sup>2</sup> avec stationnement privatif et balcon de 9,41 m<sup>2</sup>. Résidence proche des commerces et établissements scolaires, au sein d'un quartier pavillonnaire très calme situé à 10 km de Bordeaux !

Livraison fin mars 2023.

Prix : 249 900€.

Visite virtuelle en flashant ce code :



Contact :

[erilia.accession@erilia.fr](mailto:erilia.accession@erilia.fr)

## POUR VOUS SOUTENIR

## Des aides financières pour supporter le coût de l'énergie

Depuis le début de l'année, Erilia déploie le fonds de solidarité Solid'HER. Tous nos locataires de logements classés F et G recevront automatiquement une aide financière mensualisée sur un an. L'ensemble de nos locataires fragilisés par l'augmentation significative de

leurs charges d'énergie, incluses ou non dans leurs charges locatives, peuvent être accompagnés sur demande par leur agence. Les actions concrètes : un recours aux aides externes comme le Fonds de Solidarité Logement et des remises sur quittances à la suite d'un diagnostic

individuel et selon certains critères. Erilia souhaite vous aider à traverser cette crise exceptionnelle dans les meilleures conditions. Si vous rencontrez des difficultés financières, rapprochez-vous de votre agence Erilia : [www.erilia.fr/decouvrir-erilia/ou-nous-trouver](http://www.erilia.fr/decouvrir-erilia/ou-nous-trouver)

## ERILIA À VOTRE SERVICE

### Avec le « Diagnostic seniors », Erilia accompagne le bien-veillir à domicile

Aujourd'hui, un locataire sur trois a plus de 60 ans. Des sondages successifs indiquent qu'une grande majorité des Français souhaite vieillir à domicile. Pour répondre à ces enjeux, Erilia ambitionne de contacter tous ses locataires âgés de 75 ans et + d'ici fin 2024.

**L'objectif : identifier les besoins et les éventuelles difficultés** qu'ils rencontreraient dans leur logement. Déployée depuis juillet 2022, cette mesure inclusive s'inscrit dans une démarche d'écoute et vise un accompagnement personnalisé tout au long du parcours locataire.



## BON À SAVOIR

### Jetez vos lingettes à la poubelle, pas dans les toilettes!



À l'inverse du papier toilette, aucune lingette (même dite « biodégradable ») ne se désintègre dans l'eau. En gardant la mauvaise habitude de les jeter dans les toilettes, vous bouchez les canalisations. Les conséquences : remontées des eaux usées et mauvaises odeurs! De plus, si un curage des tuyaux doit être envisagé, il sera répercuté sur vos charges. Le bon réflexe ? Installez une poubelle dans vos WC et jetez-y vos lingettes!

## CLAIR ET NET Entretien de mon logement: qui fait quoi?

En tant que locataire d'un logement social, l'entretien de votre habitation est régi par décrets\*. C'est donc la loi (et non Erilia) qui fixe la répartition des réparations entre bailleur et locataire.

<b>À LA CHARGE DU LOCATAIRE</b> L'aménagement et l'entretien du logement <b>Entretien courant :</b> graissage des menuiseries, débouchage des siphons, nettoyage des voies d'aération, réparations des robinetteries...	<b>À LA CHARGE D'ERILIA</b> L'aspect fonctionnel du logement <b>Chauffage :</b> réparation et remplacement des radiateurs, du thermostat, de la tuyauterie d'arrivée de gaz. <b>Plomberie :</b> remplacement de la robinetterie, des tuyaux d'arrivée d'eau.
<b>Électricité :</b> remplacement des ampoules, interrupteurs, prises... <b>Fenêtres :</b> remplacement des vitres en cas de casse. <b>Revêtements muraux :</b> rafraîchissement des peintures, papiers peints, faïences...	<b>Menuiserie :</b> remplacement et mise aux normes de la porte d'entrée. <b>Extérieurs collectifs* :</b> Les frais d'élagage, de réfection des massifs et les grosses réparations des appareils mécaniques.  * Le locataire supporte quant à lui les frais d'entretien des espaces verts.

Les réparations faisant suite à une dégradation volontaire, une mauvaise utilisation ou un défaut d'entretien sont à la charge du locataire.

Un doute ? Consultez le guide d'entretien en flashant ce code :

\* Décret de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 (article 7) et décret n° 87-712 du 26 août 1987.

## 5 ASTUCES POUR...

### ... éviter les punaises de lit



**1** Inspectez et nettoyez tout matériel récupéré.



**2** Évitez d'encombrer les espaces.



**3** Lavez les habits de seconde main à 60°C.



**4** Utilisez une housse imperméable.



**5** En voyage, vérifiez l'état de la literie.